

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-sixième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 11 – 15 janvier 2016

Questions administratives et financières

Administration et finance

Questions financières

TABLE RONDE DES DONATEURS POUR LES ESPECES SAUVAGES

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat.
2. La Conférence des Parties, à sa 16^e session (CoP16, Bangkok, 2013), a adopté les décisions 16.5 à 16.7 sur l'Accès à d'autres sources de financement dans les termes suivants :

À l'adresse du Secrétariat

16.5 *En fonction de la disponibilité du financement externe, le Secrétariat, en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres institutions financières, agences de coopération et donateurs potentiels intéressés, organise une table ronde de donateurs pour les espèces sauvages afin de:*

- a) *partager les informations sur les programmes existants pour le financement de la protection des espèces sauvages;*
- b) *comprendre les besoins financiers à long terme des pays en développement pour la mise en œuvre de la Convention; et*
- c) *étudier le potentiel pour une hausse des ressources financières destinées à assurer la conservation et l'utilisation durable des espèces sauvages et la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.*

16.6 *Le Secrétariat présente un rapport sur ses conclusions et recommandations aux 66^e et 67^e sessions du Comité permanent, s'il y a lieu et à la 17^e session de la Conférence des Parties sur les progrès réalisés quant à la mise en œuvre de la décision 16.5.*

À l'adresse du Comité permanent

16.7 *Le Comité permanent examine les progrès de la mise en œuvre des décisions 16.5 et 16.6 lors de ses 66^e et 67^e sessions, s'il y a lieu.*

3. Conformément aux décisions 16.5 et 16.6 de la CITES et suite à l'appel du Secrétaire général de l'ONU à renforcer la réponse du système onusien au commerce illégal de la faune et de la flore sauvages, une Table ronde des donateurs sur la criminalité liée aux espèces sauvages et à la forêt s'est réunie à New York en marge du Forum politique de haut niveau du 7 juillet 2015.
4. La réunion a été organisée par le Secrétariat de la CITES, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et la Banque mondiale. Les organisateurs ont

recommandé que les discussions portent essentiellement sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages afin de faciliter l'identification des actions spécifiques, des lacunes, des chevauchements et des mécanismes potentiels de coordination. Cette approche est reflétée dans la note de synthèse et dans l'ordre du jour (voir annexes 1 et 2) de la table ronde.

5. La table ronde a été organisée par le PNUD et modérée par le Secrétaire général de la CITES. Plus de 30 représentants et fonctionnaires des gouvernements du Canada, de l'Union Européenne, de la France, de l'Allemagne, du Japon, de la Norvège, de la Suisse, du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique y ont participé, ainsi que des représentants du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de l'Organisation des États américains, de l'Institut international du développement durable (IIDD), et des organisations concernées du système onusien.
6. Après plusieurs présentations et suite à une discussion dirigée entre tous les représentants et fonctionnaires, les participants ont proposé un vaste éventail de mises à jour et de propositions concernant les programmes existants, les plans de financement, les lacunes et opportunités pour une collaboration plus efficace et une cohérence améliorée allant dans le sens des objectifs de la table ronde.
7. Les participants ont salué et apprécié la valeur d'une réunion sur un temps limité d'un Groupe consultatif des donateurs sur la criminalité liée aux espèces sauvages et à la forêt, composé de donateurs présents à cette réunion, avec pour objectif la préparation et l'approbation d'un projet de plan de travail et de mandat. Il a été convenu que le point final serait la 17^e session de la Conférence des Parties à la CITES (CoP17) prévue en Afrique du Sud du 24 septembre au 5 octobre 2016. Les donateurs peuvent être auto-sélectionnés selon leur intérêt pour le sujet et leur aptitude à fournir l'accès aux informations sur les flux de financements.
9. La Banque mondiale, appuyée par l'ONU et le Groupe consultatif des donateurs, prépare un rapport recensant les financements internationaux et internes et proposant des premières recommandations sur les besoins d'assistance, les lacunes et les occasions d'améliorer la collaboration. La Banque mondiale remettra ce document avec des données actualisées avant la présente session. Un résumé annoté des dépenses ventilées qui devraient être incluses dans une typologie est en préparation, en consultation avec les parties prenantes concernées.
9. En 2016, le Groupe consultatif des donateurs s'efforcera d'assurer une meilleure cohérence et une meilleure coordination et tirera les leçons des travaux en cours à tous les niveaux, notamment dans les pays recevant des financements du FEM, appliquant les outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts de l'ICWC et adoptant des stratégies nationales intégrées contre la criminalité liée à la faune sauvage et aux forêts.
10. Des manifestations ont été recensées au niveau global au cours desquelles le Groupe consultatif des donateurs peut se réunir avec le groupe ONU/Banque mondiale, notamment en marge de la présente session du Comité permanent et peut-être en marge de la CoP17 de la CITES, au cours de laquelle ces donateurs pourraient peut-être s'engager plus avant.

Recommandations

11. Le Comité permanent est invité à prendre acte du présent document et du rapport mentionné au paragraphe 8.
12. Le secrétariat souhaiterait avoir l'avis du Comité permanent sur l'intérêt que les Parties pourraient manifester vis-à-vis de l'organisation des événements suivants par le Secrétariat et le Groupe consultatif des donateurs :
 - a) une table ronde semblable à celle qui a été organisée autour du thème de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages pour étudier les potentiels d'une augmentation des ressources financières destinées à la conservation et l'utilisation durable de la faune sauvage, et
 - b) une réunion en marge de la CoP17 de la CITES qui pourrait inclure de nouveaux engagements ainsi qu'il est dit au paragraphe 10.
13. Si le Comité permanent approuve ces réunions, sous réserve des financements disponibles, le Secrétariat recommande qu'il encourage les Parties et les donateurs à apporter leur plein appui à ce projet.

Table ronde des donateurs sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts

Mardi 7 juillet,

Salle de Conférence du PNUD,

11^e étage, 304, 45^e rue Est, New York

Ordre du jour provisoire

Une **table ronde des donateurs sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts** est organisée à New York en marge du Forum politique de haut niveau du 7 juillet 2015. La réunion est organisée par le PNUD et modérée par le Secrétaire général de la CITES, M. John E. Scanlon.

L'ordre du jour provisoire est le suivant :

7 juillet 2015	
9:00 – 9.30	Inscription des participants, petit déjeuner
9.30 – 10.00	<p>Allocution de bienvenue du PNUD et présentation du modérateur</p> <p>Allocutions d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ibrahim Thiaw – Directeur exécutif adjoint du PNUD et Secrétaire général adjoint de l'ONU ▪ Cristiana Pasca-Palmer, Chef de l'unité changement climatique, environnement, ressources naturelles, EuropAid, Commission Européenne
10:00 – 12.00	<p>Premier recensement des programmes de donateurs existants de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts/Évaluation des lacunes : conception, services et programmes de travail en place</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation par l'ONU, Paul Harrison, Conseiller pour la protection des espèces sauvages du PNUD ▪ Présentation par la Banque mondiale, Valerie Hickey, Administratrice de la Global Practice sur l'environnement et les ressources naturelles de la Banque mondiale ▪ Présentation par la Commission Européenne ▪ Échanges d'expériences, idées et actualisations ▪ Discussion interactive sur le premier recensement, l'évaluation des lacunes, les prochaines étapes et le suivi (<i>les participants sont invités à un exercice de recensement, à discuter de la programmation actuelle, de la programmation à venir et des priorités nationales</i>) <p><i>Facilité par John Scanlon, Secrétaire général de la CITES</i></p>
12.00 – 12.20	<p>Recommandations et observations finales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aldo Lale-Demoz, Directeur exécutif adjoint, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Table ronde des donateurs sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts

New York, 7 juillet 2015

Note de synthèse

Introduction et objectifs de la table ronde

Conformément à la décision 16.5 de la CITES et suite à l'appel du Secrétaire général de l'ONU à renforcer la réponse du système onusien au commerce illégal de la faune et de la flore sauvages¹, la CITES, le PNUD, l'UNEP, l'ONUDC et la Banque mondiale organisent le 7 juillet 2015 une table ronde des donateurs sur la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts.

L'objectif global de la table ronde des donateurs est :

- de partager les informations sur les programmes existants de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts,
- d'élaborer une même conception des besoins financiers à long terme aux fins de la mise en œuvre de la Convention et des programmes existants, et
- d'étudier le potentiel pour une hausse des ressources financières destinées à assurer la conservation et l'utilisation durable des espèces sauvages, et à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages en renforçant les modes actuels de financements et/ou en élaborant de nouveaux modes.

Les trois objectifs spécifiques de cette réunion visent à aborder les questions essentielles qui sont :

- Un premier recensement des mécanismes de financements existants, des projets et programmes visant à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, y compris la répression, la gouvernance et les stratégies de réduction de la demande,
- Un bilan des programmations des États membres et donateurs actuels et l'identification des besoins d'assistance technique des États membres bénéficiaires pour leur permettre d'appliquer des stratégies intégrées de lutte contre la fraude, et
- Une première évaluation des besoins et lacunes pour intensifier la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts dans les pays d'origine, de transit et de destination.

La table ronde des donateurs se réunira le 7 juillet 2015 à New York en marge du **Forum politique de haut niveau**

Participants

Les États membres, les institutions financières internationales concernées et autres donateurs potentiels sont invités à participer.

Les donateurs actuels et potentiels et les institutions financières qui seront invités sont notamment : Australie, Canada, Union Européenne, France, Allemagne, Japon, Pays Bas, Norvège, Qatar, Suède, Suisse, Émirats Arabes Unis, Royaume Uni, États-Unis d'Amérique, Banque interaméricaine de développement, Banque africaine de Développement, Banque asiatique de développement et Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

¹ Aux fins de la présente note de synthèse, il est entendu que l'expression 'criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts' s'applique également aux poissons et aux espèces marines, particulièrement la criminalité liée aux pêcheries.